

Réunion n°26 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 14 avril 2021 (Zoom)



Présents : Elsa CARRON, Marc DE LAJUDIE, Maryse DUC-GONINAZ, Alain FRANCO, Danielle SCICLUNA, Marie FOYER (*secrétaire de séance*).

Excusés : Françoise COTTET, François KUENTZ, Marie-Jeanne MONTOYA

* * *

A l'ordre du jour :

1. Approbation du CR de la réunion du 3 mars dernier
2. Bilan du Printemps Ethique : réactions, remarques, perspectives...
3. Présentation de la charte éthique lors de la réunion avec les enseignants le 29 avril prochain
4. A propos de l'écosystème « Bien vieillir en Isère » au sein duquel l'UIAD joue un rôle moteur, et sous l'égide duquel s'effectue la vaccination à l'UIAD : ses objectifs, projets en cours...
5. Atelier Accueil des enseignants et des apprenants, dans le cadre de la rénovation pédagogique
6. Etude de cas
7. Questions diverses

1. Le **compte-rendu** de la réunion du 3 mars 2021 est approuvé par les membres de l'EE.

2. Printemps Ethique – Bilan

- La présentation de la charte a été enregistrée en vidéo. Voir sur le plan technique s'il est possible de le mettre en accès pour les adhérents qui le souhaiteraient (certains étudiants ont formulé une demande en ce sens) sur le site de l'UIAD ou pour un public plus ouvert sur YouTube.
- Les retours sont positifs. La formule de présentation a été particulièrement appréciée, manifestant une « dynamique et un beau travail d'équipe ».
- La présentation de la charte pourra être renouvelée dans le cadre des conférences de Tous les Savoirs, le 1^{er} juin prochain à 14h30, en adaptant la formule notamment avec une introduction plus générale. A voir avec Catherine Witomski (Danielle et Marie). L'information se fera par le réseau habituel de Catherine Witomski et par la lettre d'infos du vendredi.
- Dès à présent sont retenues les dates suivantes pour le 3^e Printemps Ethique : Du 21 mars au 25 mars 2022. Il comportera un enseignement à adapter et un débat qui en constituera l'événement final. Le thème pourrait en être « la fin de vie ». Il semble intéressant qu'une association comme l'UIAD puisse créer l'opportunité d'aborder en dehors de toute idéologie, de tout engagement politique, un sujet d'actualité (qu'une nouvelle loi ait été votée ou non) qui concerne tout le monde, et de nourrir la réflexion de chacun. Elsa Carron en sa qualité de psychologue clinicienne spécialisée en gériatrie en souligne le caractère essentiel.
- Il est convenu de reprendre contact (Danielle et Marie) avec les personnes ayant participé au Printemps Ethique cette année, (que ce soit au seul cours d'initiation ou à l'ensemble de l'enseignement de niveau 2), pour leur proposer de rejoindre l'Espace Ethique.

3. La présentation de la charte éthique,

lors de la réunion avec les enseignants le 29 avril prochain est annulée. Voir Danièle Dumarest pour que cette présentation puisse être faite aux enseignants lors de la journée de pré-rentrée en septembre 2021.

4. Atelier Accueil des enseignants et apprenants

Danielle et Marie ont eu une réunion avec les responsables de la rénovation pédagogique : Danièle Dumarest, Marie-Eve Scheibling, et Gérard Figari. Il est nécessaire de constituer une équipe qui inclue des adhérents et des enseignants directement concernés par cette question de l'accueil. Une réunion

pour faire le point est prévue début juin au cours de laquelle doivent pouvoir être données des pistes de travail.

5. L'écosystème « BienVieillir Grenoblelsère », EBV.

Il s'agit d'une alliance non contraignante entre les différents acteurs du Bien vieillir, sous toutes ses facettes (physiques, psychologiques, mentales, le maintien à domicile, l'assistance etc...). Un groupe de travail d'une dizaine de personnes, piloté par Véronique Chirié (Directrice du Tasda) étudie ainsi la façon de faire travailler ensemble ces divers acteurs.

La vaccination, organisée par l'UIAD en lien avec l'association MR38, s'est déroulée sous l'égide de l'EBV.

Au sein de cet écosystème, l'UIAD est pour l'instant la seule à avoir un investissement sur le champ éthique. La charte éthique de l'UIAD a été remarquée, et pourrait servir de modèle pour l'ensemble de l'écosystème. Il conviendrait de la compléter par une ouverture plus large sur les questions de développement durable (en écho notamment au 17^e Objectif de Développement Durable énoncé par les Nations Unies). Il serait intéressant que l'Espace Ethique s'empare de cette question (toutes les informations relatives à ces ODD sont accessibles sur le site des Nations Unies)

6. Etude de cas

Une équipe de visiteurs bénévoles dans un établissement de convalescence près de Grenoble n'a pu faire ses visites hebdomadaires depuis un peu plus d'un an maintenant, du fait de la crise sanitaire. L'animateur de cet établissement a contacté la responsable de cette équipe pour lui proposer de revenir dans l'établissement, sous couvert de l'autorisation de la direction bien sûr, certains résidents étant particulièrement affectés voire déprimés par le manque de relations. La responsable a répondu qu'il faudrait tout au moins que les visiteurs soient vaccinés. Mais même si c'est le cas, comment se positionner éthiquement :

Faut-il dans un souci de sécurité sanitaire ne pas retourner visiter les personnes, au risque de les laisser dans leur isolement et leur souffrance ?

Faut-il prendre le risque que comporte le fait de rendre visite à ces personnes ? (D'autant plus qu'hier il nous a été précisé que la vaccination ne semblait pas garantir contre une éventuelle contamination ni contre la transmission du virus à l'entourage)

L'animateur lui-même semble un peu fragilisé : il ne peut assurer aucune animation, son travail perd sans doute un peu de son sens et l'ambiance est un peu lourde...

Alain Franco suggère de procéder en deux temps : Décomplexifier la situation en premier lieu puis envisager la question sous l'angle strictement éthique

a) Décomplexifier :

- Sur un plan juridique : quelles sont les règles claires données par l'Etat
- Sur un plan technique, gestion des risques sanitaires : il est possible d'engager une relation humaine même avec une distance de 2m, même avec un masque
- Sur un plan éthique : peser le pour et le contre. Sont en jeu les principes de bienveillance, de vigilance et de responsabilité

b) Ethique relationnelle :

La visite peut-elle porter préjudice aux personnes concernées ? La balance entre intérêt et inconvénients penche clairement en faveur d'une action, qui doit passer au travers des filtres juridiques et techniques.

Recommandation : Les acteurs de part et d'autre (direction, personnel de l'établissement et équipe de visiteurs) doivent se mettre d'accord sur les modalités qui ne sont pas le fait de la seule direction. Il convient d'identifier le positionnement des visiteurs par rapport aux familles : sont-ils intégrés à l'équipe des soignants ou constituent-ils un substitut aux familles ?

La réunion s'achève à 15h20